



Inscription année scolaire 2016 / 2017

Restaurant scolaire / accueil de loisirs

Enfants concernés

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Fréquentation (cocher)			
				Restaurant scolaire (1)	ACMSH périscolaire	ACMSH mercredi	Vacances scolaires

(1) repas sans porc

Fréquentation

Préciser le nombre d'enfant(s) par section (maternelle et primaire)

		Matin	Midi	Restaurant	NAP	Soir		
		7h30-8h30	11h30-12h30	11h30-13h20	13h20-14h05	16h30-17h30	16h30-18h30	17h30-18h30
Lundi	Maternelle							
	Primaire							
Mardi	Maternelle							
	Primaire							
Mercredi	Maternelle			Réservé aux enfants inscrits l'après-midi à l'accueil de loisirs	Néant	Néant	Néant	Néant
	Primaire							
Jeudi	Maternelle							
	Primaire							
Vendredi	Maternelle							
	Primaire							

Pour fréquenter l'accueil de loisirs le mercredi (de 11h30 à 18h30), l'inscription se fait sur place au plus tard le mercredi précédent.

Observations :

.....

Saint Lyé, le

Nom et signature du représentant légal :

Nous vous rappelons que les repas sont commandés plusieurs jours à l'avance. Tout changement doit être signalé à la directrice de l'accueil de loisirs au plus tard le mercredi de la semaine précédant la date concernée.